

# 17<sup>ème</sup> Aquathlon de Villeurbanne - 2024 - Règlement

L'Aquathlon de Villeurbanne est une épreuve organisée par l'ASVEL Triathlon le 24/03/2024 au Centre Nautique Etienne Gagnaire de Villeurbanne. Elle est organisée sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).

## **Art.1 : Participation**

Les épreuves sont ouvertes aux licenciés et non licenciés suivant la réglementation sportive FFTRI en vigueur.

## **Art.2 : Réglementation**

Le fait de s'inscrire à l'une des épreuves de l'Aquathlon de Villeurbanne implique l'obligation de se conformer à la réglementation générale de la Fédération Française de TRIATHLON consultable en ligne sur le site <http://fftri.com/reglementation-sportive>, aux instructions qui seront données par l'organisation et l'arbitre principal et vaut acceptation du présent règlement.

Il est notamment rappelé qu'il est interdit de courir torse nu (épaules couvertes obligatoire) et que le dossard doit obligatoirement être porté devant, de manière visible, et ce dès que le coureur quitte son emplacement de transition.

Pour les épreuves jeunes, il est interdit de courir pieds nus autour du bassin (port de baskets propres obligatoire).

Les athlètes sont également tenus de respecter le règlement de la piscine. Les chaussures et la nourriture sont notamment interdites aux abords du bassin, et il est obligatoire de prendre une douche avant d'entrer dans le bassin.

## **Art.3 : Épreuves et programme**

Sous réserve de modifications, le programme de la journée est le suivant :

<b>Epreuve</b>	<b>Catégories</b>	<b>Distance natation</b>	<b>Distance course à pied</b>	<b>Départ de la course (1ère vague)</b>
<b>Test Event Yotta Découverte</b>	Cadets à Master	1 à 3 fois 250m	1 à 3 fois 2 km	<b>Femmes : 9h30 Hommes : 15h00</b>
<b>Test Event Yotta Compétition</b>	Juniors à Master	1 à 5 fois 250m	1 à 5 fois 2 km	<b>Femmes : 9h30 Hommes : 15h00</b>
<b>Mini-poussins</b>		50m	300 m	<b>12h15</b>
<b>Poussins</b>		75m	300 m	<b>12h25</b>
<b>Pupilles</b>		100m	600 m	<b>12h35</b>
<b>Benjamins</b>		200m	1,25 km	<b>12h50</b>
<b>Minimes (XS)</b>		450m	2,5 km	<b>13h20</b>

L'épreuve Test Event Yotta de l'aquathlon est support du Trophée de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes 2024 pour les adultes Hommes et Femmes.

Les épreuves Jeunes font partie du Challenge Jeunes 2024 du Comité de Rhône-Métropole de Lyon de Triathlon.

**Les épreuves Test Event Yotta Découverte et Compétition se déroulent de la manière suivante :**

- **Boucles 1 à 4**
  - Départ en rolling-start par vagues de 6 personnes toutes les 30 secondes
  - Départ des boucles toutes les 20 minutes
  - Cut-offs (temps maximum pour faire la boucle) qui diminuent au fur et à mesure des boucles

Cut-offs (min)	Femmes	Hommes
<b>Boucle 1</b>	18 min	18 min
<b>Boucle 2</b>	17 min	16 min
<b>Boucle 3</b>	15 min	14 min
<b>Boucle 4</b>	13 min	12 min

- Les participants à l'épreuve Découverte s'arrêtent à la fin de la troisième boucle même s'ils passent le cut-off
- **Boucle 5 - Finale (pour l'épreuve Compétition)**
  - Départ type "poursuite" dans l'ordre du classement à l'issue des 4 premières boucles par addition des temps et avec les écarts de temps
  - Condition de qualification : Avoir fini les boucles 1 à 4 sous les cut-offs

#### **Art.4 : Inscriptions**

Les inscriptions sont réalisées :

- En ligne, sur la plateforme :  
[https://inscriptions-terrederunning.com/aquathlon-de-villeurbanne-jeunes-test-event-yotta-2024/select\\_competition](https://inscriptions-terrederunning.com/aquathlon-de-villeurbanne-jeunes-test-event-yotta-2024/select_competition)
- Sur place, le dimanche 24 mars, sous réserve de places disponibles, selon les horaires suivants :

Les montants des inscriptions sont les suivants (hors frais de gestion de la plateforme d'inscription) :

Epreuve	Coût de l'inscription par personne	Pass compétition FFTRI (pour les non licenciés)	Majoration si inscription sur place	Heure limite d'inscription sur place
<b>Test Event Yotta Compétition</b>	28€	8€	2€	<b>Femmes : 9h Hommes : 14h</b>
<b>Test Event Yotta Découverte</b>	18€	5€	2€	<b>Femmes : 9h Hommes : 14h</b>
<b>Minimes (XS)</b>	12€	2€	2€	<b>11h45</b>
<b>Benjamins</b>	9€	2€	2€	
<b>Pupilles</b>	7€	2€	2€	
<b>Mini-Poussins et Poussins</b>	6€	2€	2€	

Toute inscription est définitive et non remboursable sauf sur présentation d'un certificat médical, au plus tard 3 jours avant le jour de l'épreuve.

#### **Art.5 : Annulation – Modification**

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve en cas de force majeure ou de modifier le parcours si cela s'avère nécessaire.

En cas d'annulation, les frais d'engagement seront alors remboursés aux concurrents, déduction faite de 50% du montant de l'inscription pour frais fixes d'organisation.

#### **Art.6 : Retrait des dossards**

Chaque concurrent doit pouvoir justifier de son identité lors du retrait de son dossard. L'usurpation d'identité est sanctionnée par la loi.

Pour récupérer le dossard il faut présenter :

- soit une **licence Compétition FFTRI** en cours de validité
- soit **une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)**

Les épingles à dossard ne sont pas fournies.

#### **Important :**

- Les participants non licenciés devront prendre un Pass Compétition (frais inclus dans les frais d'inscriptions).

– Les participants ayant une **licence FFTRI loisir** doivent aussi prendre un Pass Compétition

Tout manque de justificatif interdira le retrait du dossard et ne donnera lieu à aucun remboursement.

### **Art.7 : Avant et après course**

Chaque concurrent devra mettre en place son matériel, principalement chaussures de course à pied et ceinture ou T-shirt avec le dossard, dans l'aire de transition dès son ouverture jusqu'à l'heure du briefing. Seuls les concurrents auront accès à l'aire de transition/chambre d'appel.

Le port du bonnet de bain est obligatoire. Un bonnet de bain sera prêté par l'organisation pour certaines courses et sera récupéré dans les caisses de l'aire de transition après l'épreuve.

### **Art.8 : Parcours – Sécurité**

L'aquathlon se déroule dans l'enceinte du Centre Nautique Etienne Gagnaire et sur le chemin qui longe le canal. Les parcours sont détaillés sur le site de l'organisation.

Chaque concurrent devra porter le dossard fourni par l'organisation, positionné devant en course à pied. Chaque dossard pourra être fixé sur la tenue du concurrent (par des épingles au 4 coins) ou avec une ceinture porte-dossard (fixé en 3 points minimum).

L'accompagnement par un tiers est interdit.

Le concurrent s'engage à faire preuve de fairplay et à garantir une sécurité optimale pour lui et pour les autres concurrents.

### **Art.9 : Responsabilités**

Les organisateurs déclinent toute responsabilité :

- En cas de défaillance ou d'accident consécutif à un mauvais état de santé du participant
- En cas d'accident provoqué par le non-respect des consignes de sécurité des organisateurs, des arbitres ou des commissaires de course.
- En cas de perte ou vol d'objets, de bris ou vol de matériel. Il est notamment demandé aux participants de ne pas laisser d'objets de valeur dans les casiers de la piscine.

En aucun cas, un concurrent ou accompagnateur (pour les mineurs) ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit, l'émargement au retrait du dossard valant acceptation du règlement. Le simple fait de participer implique la connaissance et le respect du présent règlement.

### **Art.10 : Chronométrage**

Le chronométrage de l'épreuve sera assuré par la société Altichrono.

### **Art.10 : Réclamations**

Toute réclamation devra être adressée à l'arbitre principal.

### **Art.11 : Environnement**

Chaque concurrent s'engage à respecter l'environnement et à ne jeter aucun déchet sur les parcours.

Le non-respect se traduira par des pénalités ou disqualifications, conformément à la réglementation sportive en vigueur.

### **Art.12 : Remise des prix**

L'organisation récompensera :

**Le club le plus représenté.**

**Test Event Yotta Découverte Femmes et Hommes :**

- Podium Scratch
- Premier(e) handisport
- Podium Cadet(te)s
- Premier(e) de chaque catégorie Juniors, Seniors et Masters

**Test Event Yotta Compétition Femmes et Hommes :**

- Podium Scratch
- Premier(e) handisport
- Premier(e) de chaque catégorie Juniors, Seniors et Masters

**Epreuves jeunes :**

- Podiums garçons et filles pour chaque catégorie (mini-poussins, poussins, pupilles, benjamins et minimes)
- Médaille à chaque participant pour mini-poussins et poussins

Les prix liés au Challenge Jeunes 2024 du comité du Rhône-Métropole de Lyon seront définis et gérés par ce comité et distribués plus tard dans l'année.

Les prix liés au Trophée de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes 2024 pour les adultes Hommes et Femmes seront définis et gérés par la Ligue et distribués plus tard dans l'année.

### **Art.13 : Droit à l'image**

Chaque concurrent du fait de son inscription à l'une des courses accepte l'utilisation de son image par l'organisation ou toute entité ayant reçue l'accord de l'organisation, sur tout type de support, sans limite de temps. L'organisation est libre du droit d'image sur les photos ou vidéos prises à des fins publicitaires ou commerciales.